



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 24 Février 2015

Président : Monsieur Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Claudette TISSOT et Francelyne BADOT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Céline BESSONNAT – Danielle JOUSSELIN – Francelyne BADOT – Sandrine AUGÉAT – Françoise JEANDOT  
Mrs Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Pierre-Jean MONIER – Yves LOMBARD

Absents : Sylvie SAUNIER pouvoir Sandrine AUGÉAT –

Excusé : Vincent NICOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

## COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2014 :

M le Maire présente le document détaillé avec les résultats d'exécutions budgétaires. Le Conseil, sous la présidence de Claudette TISSOT, 1<sup>ère</sup> adjointe, adopte les comptes administratifs 2014 et arrête les résultats comme suit :

### FONCTIONNEMENT :

Dépenses	602 225.43 €
Recettes	810 183.57 €
Report 2013	266 756.63 €

Excédent 2014\* : 474 714.77 €

### INVESTISSEMENT :

Dépenses	315 385.14 €
Recettes	539 839.36 €
Report	-169 741.25 €

Excédent 2014\* : 54 712.97 €

\*Reporté au budget 2015

## COMPTE DE GESTION COMMUNE 2014 :

Après présentation du compte de gestion du Comptable du Trésor public pour l'exercice 2014, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ce document détaillé avec les résultats d'exécutions budgétaires, les écritures étant conformes à celles du compte administratif.

## COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2014 :

Monsieur le Maire présente le document détaillé avec les résultats d'exécutions budgétaires. Le Conseil, sous la présidence de Claudette TISSOT, 1<sup>ère</sup> adjointe, adopte le compte administratif de l'exercice 2014 et arrête les résultats comme suit :

### FONCTIONNEMENT :

Dépenses	12 604.37 €
Recettes	13 152.62 €

Excédent 2014\* : 548.25 €

### INVESTISSEMENT :

Dépenses	6 826.60 €
Recettes	14 811.89 €

Excédent 2014\* : 7 985.29 €

\*Reporté au budget 2015

## COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2014 :

Après présentation du compte de gestion du Comptable du Trésor Public pour l'exercice 2014, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ce document, les écritures étant conformes à celles du compte administratif.

#### REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2015 :

Compte tenu de l'augmentation des frais d'entretien des lagunes, le Conseil, après délibération et à l'unanimité, fixe la redevance assainissement à 1.05 € le m3 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015.

A cette somme, s'ajoutent 0.155 € par m3 qui seront reversés à l'Agence de l'Eau au titre de la modernisation des réseaux de collecte.

#### TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX CHALON SUD EST :

A la demande du bureau du Syndicat des Eaux Chalon Sud Est, le Conseil valide, à l'unanimité, le transfert de son siège social de Saint Vincent en Bresse à Saint Germain du Plain.

#### MODIFICATION STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Ce point à l'ordre du jour est reporté à une date ultérieure

#### ENGAGEMENT FINANCIER FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT :

M le Maire présente un courrier du Conseil Général demandant aux communes une participation au Fonds de Solidarité Logement dont la vocation est de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des publics les plus en difficulté. Le Conseil ajourne cette décision dans l'attente de recevoir plus d'informations sur les modalités de distribution de ce fonds.

#### LOCATION APPARTEMENT ECOLE :

3 candidatures ont été déposées pour ce logement. Le Conseil valide l'une d'elles. L'appartement sera de nouveau occupé courant mars.

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Sur proposition du Directeur Régional du réseau « La Poste », un changement de mobilier de notre Agence Postale est prévu et sera subventionné en totalité. De plus, une rénovation globale et une modernisation du bureau pourrait être envisagée avec un soutien financier de « la Poste ». Diverses solutions d'aménagement ont été proposées aux membres du Conseil et seront étudiées prochainement.

#### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

M le Maire :

- fait part des invitations, remerciements et annonces reçus en mairie :
  - passages de 3 courses cyclistes sur la commune : Randonnée bressanne le 7 mars, Creusot cyclisme le 23 avril, Vélo club de Saint Marcel (prix de la Municipalité) le 23 mai,
  - le 19 mars à 11h commémoration du « cessez le feu de la guerre d'Algérie » au monument aux morts,
  - le 21 mars : Après la messe de 18h00, inauguration de la plaque historique de l'Eglise (plaque réalisée par « Les Amis de la Bresse Chalonnaise »).
- détaille les budgets prévisionnels du projet natation du RPI pour l'année scolaire 2015/2016,
- donne lecture du bilan d'activité 2013 du SYDESL,
- apporte quelques précisions sur l'évolution du projet « Voisins Vigilants ».

Claudette TISSOT :

- informe le Conseil du rendez-vous pris avec Mme F. MENEGON de la Chambre d'Agriculture concernant la gestion des déchets verts,
- rend compte de la réunion de la commission des impôts avec M. BOISSARD, géomètre principal du cadastre de Chalon Sur Saône,
- signale que le classement des archives de la commune par le Centre de Gestion est terminé,
- informe d'une possible exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin. Le Conseil valide cette proposition.

Jean-Patrick BROUX :

- informe des différents travaux : remplacement des menuiseries de l'école primaire en cours, installation d'une nouvelle porte au garage communal, installation de détecteurs de fumée dans les logements locatifs en cours,
- demande l'aide de conseillers pour réaliser le balisage des sentiers forestiers,
- informe que la dérogation auprès de la Commission d'Accessibilité des PMR (personnes à mobilité réduite) a reçu un avis favorable pour le salon de coiffure. De plus, M le Maire a signé les attestations sur l'honneur relatives à l'accessibilité des Etablissement Recevant du Public afin de les transmettre à la Direction Départementale des Territoires.

Michel BADOT informe que le nouveau plan d'aménagement forestier est toujours en attente.

Josette CHAUTARD :

- dresse le bilan financier pour l'année 2014 du restaurant scolaire et de la garderie : une nette amélioration budgétaire est constatée du fait de l'augmentation de la fréquentation. Le bilan des 4 mois d'activités périscolaires a été présenté : il est conforme aux prévisions,
- rend compte de la journée formation organisée par RPC le 11 février ainsi que la visite de leurs ateliers de fabrication à Manziat,
- informe d'une soirée « jeux » organisée par la bibliothèque le 4 mars de 19h30 à 22h,
- fait part de la réunion du SIVOS de Saint Germain du Plain : la participation financière prévue pour Baudrières est de 6 767 €.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 31 mars 2015 20h00.

Le Maire,

Cédric DAUGE